



Zones urbanisées

- UA** Centre ancien
- UB** Tissu mixte à dominante pavillonnaire

Zones à urbaniser

- AU1** Développement urbain sous forme de projet d'ensemble avec OAP

Zones agricoles

- A**
- Azn** Zones agricoles en ZNIEFF 1

Zones naturelles

- N**
- NI** Secteur voué au développement de loisirs et activités sportives
- Nzn** Zones naturelles en ZNIEFF 1

EVP - existant ou à planter - L 123 1 5 al 7

Bâti préservé au titre de l'article L123 1 5 al 7

Sentiers de randonnées protégés au titre du L 123 1 5 al 6

Limite ZNIEFF de type 1

Gouffres et dolines - repérages non exhaustifs / au titre du R 123 11 b)

Secteur avec sensibilité géologique, cavités gouffres / au titre du R123 11b)

Zones retrait / gonflement des sols argileux - repérages indicatifs / au titre du R123 11b)

Marnes en pente - repérages indicatifs / au titre du R123 11 b)

Les continuités écologiques repérées au titre du R123 11 i) à l'échelle du SCOT suivant doct p29 du rapport de présentation couvrent l'ensemble du territoire communal hors enveloppes bâties.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique
Plan n°2. Plan général de la commune
1/5000

Approbation du PLU : 03 juin 2014
Mise à jour n°1 : 28 juin 2019
Mise à jour n°2 : 12 décembre 2023



Grand Besançon Métropole
La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex

Emplacements réservés

- ER1** Elargissement voirie - plateforme 6 mètres
- ER2** Accès zone AU1 - Cul de Longchamp
Plateforme 6 mètres côté amont
- ER3** Création passage piétonnier - plateforme 2 mètres
- ER4** Création voie cyclable - plateforme 3 mètres
- ER5** Aménagement espace de stationnement

